

## La vaccination des +75 ans et des personnes vulnérables à La Réunion, où et comment ?

À partir du 25 janvier 2021  
la vaccination anti-Covid19  
est accessible aux :



Personnes de + 75 ans



Patients vulnérables à très haut risque

Exclusivement sur prescription médicale

Cancer ou maladie hémato maligne en cours de traitement par chimiothérapie, maladie rénale sévère dont dialysés, transplantés d'organes ou greffe de cellules souches, polyopathologies avec 2 insuffisances d'organes, maladies rares, trisomie 21.  
(liste sur [www.lareunion.ars.sante.fr](http://www.lareunion.ars.sante.fr))

### Comment prendre RDV ?



Par téléphone 02 62 72 04 04

du lundi au samedi de 8h à 17h



Sur Internet :

sur [www.sante.fr](http://www.sante.fr) ou sur [www.lareunion.ars.sante.fr](http://www.lareunion.ars.sante.fr)

*Si vous êtes isolés et si vous avez des difficultés pour vous déplacer, vous pouvez contacter le CCAS de votre commune, pour une aide à l'organisation de votre rendez-vous et de votre déplacement*

### Où trouver les centres de vaccination?



Territoire  
Est

Saint-Benoit : GHER  
30 RN3. ZAC Madeleine

Saint-André :  
Ex commissariat de police nationale,  
237 avenue de la République

Munissez-vous de votre carte d'identité, votre carte vitale, et de votre prescription médicale  
(pour les personnes de moins de 75 ans présentant une pathologie à risque de forme grave de COVID-19) .